

Déclaration liminaire au conseil d'administration INRAE du 12 décembre 2025

Date de publication : 12 décembre 2025

Chères administratrices, chers administrateurs

Où donner de la tête en ce moment? Autoritarisme austéritaire, *backlash* écologique, *forcing* de l'IA, dévoiements de la laïcité... Dans un contexte de trumpisation/fascisation accélérée de notre vie publique, les atteintes aux conditions d'exercice et au sens de nos métiers se combinent à un rythme effréné. Restreignons-nous à un sujet : la relation pas tout à fait saine de l'institution INRAE avec sa tutelle du ministère de l'agriculture. Et ceci par deux entrées : le dossier des néonicotinoides, le budget.

Au CA d'octobre, la déclaration liminaire SUD évoquait en détail le dossier néonicotinoïdes donc, en s'attachant en particulier à vous partager l'éventail des stratégies de fabrique du doute déployées par les jusqu'au-boutistes du "pas-d'interdiction-sans-solution", le syndicat des betteraviers.

Le 27 octobre l'INRAE rendait le rapport qui lui était commandité par Mme Genevard sur les alternatives, chimiques ou non, aux NNI. Nous avons à SUD recherche lu ce texte en détail, fait notre enquête, débattu entre nous. Il nous est vite apparu que le compte n'y était pas, tant l'exercice avait été cadenassé en amont par une demande intenable du ministère, restreignant l'avis à l'étroit critère de l'efficacité technico-économique. Ces réserves, nous les avons partagées dans un message au personnel de l'établissement, cette semaine^[1].

L'agenda était également riche pour notre ministre. Entre l'ouverture lundi à Rungis d'une campagne sur le 'Grand Réveil Alimentaire' aux singuliers relents guerriers^[2] et une audition à l'assemblée nationale, M^{me} Genevard a pris le temps mardi d'aller clore l'AG de la CGB, le puissant syndicat des planteurs de betteraves. Après M. et Rousseau, mais également M. Duplomb venu en vedette américaine, elle a pu y faire une annonce d'importance, une prolongation de dérogation pour deux produits.

Devant les parlementaires en soirée (c'était l'avant-dernière question de l'audition), M^{me} Genevard s'appuyait largement sur "le rapport INRAE" pour justifier la décision. Et en effet, nos collègues décrivent bien le Movento et le Teppeki comme des « produits qui restent à ce jour nécessaires à la filière ». Mais dans la vie d'un rapport dont la ministre avait tout fait pour qu'il contienne ce qu'elle souhaite, il y a ce que les collègues n'ont pas pu clairement dire (à savoir que pour la betterave l'acétimipride n'était pas indispensable) et il y a ce qu'ils ont dit (mais qui pourra allégrement être mis sous le tapis). Les collègues avaient ainsi fait des recommandations largement plus engageantes, insistant dans le texte sur la nécessité d'allier prophylaxie, surveillance et stratégies combinatoires.^[3] Or ces options ne sont aucunement ressorties de l'échange entre la députée et la ministre. Quid de l'AG du CGB? Si nous n'avons pas à ce jour le verbatim et les vidéos des interventions, il est à craindre que la situation y ait été plus caricaturale. La publication du rapport inrae avait été l'occasion pour le président de la CGB de la déclaration suivante :

« Le travail des experts de l'INRAE vient pleinement confirmer l'analyse de la CGB sur l'impasse technique dans laquelle se trouvent les betteraviers face à la jaunisse. Sur cette base, et afin d'en

^[1] <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article4888>

^[2] <https://www.linkedin.com/events/7403491565513625600/>

^[3] Dans la synthèse, p. 3 : « Il est cependant indispensable de s'orienter au plus vite vers la mise au point de systèmes de protection de référence, associant prophylaxie, anticipation du risque et combinaison de leviers de protection ». Et dans le rapport lui-même, p. 20 : « Les experts insistent sur le fait que prophylaxie, surveillance et stratégies combinatoires ne sont pas des options mais bien des conditions indispensables au développement d'une protection alternative aux NNI. Une simple substitution de produits de synthèse par des produits de biocontrôle ne suffira pas. »

finir avec une distorsion de concurrence très pénalisante pour notre filière, nous demandons au gouvernement de déposer immédiatement un projet de loi qui nous donnera accès aux mêmes moyens de protection que nos voisins européens, dans le respect du cadre défini par les autorités sanitaires européennes. »^[4]

Ce n'est absolument pas ce que dit le rapport Inrae, mais peu importe au final, puisqu'il permet de brandir un blanc-seing pour le maintien de l'existant, et même de tenter d'obtenir plus encore. Devons-nous être étonnés d'une telle audace de la part de représentants capables de dire au sujet de la jaunisse que « *la vérité n'est pas dans les statistiques* »^[5] tout en se réjouissant en fin de saison d'un rendement national moyen encore meilleur qu'attendu (91 T/ha, obtenues sans NNI...)

Alors bien sûr il y a pire en ce moment : songeons aux attaques croisées, répétées, encouragées envers nos collègues de l'ANSES, de l'OFB, et de l'ADEME, qu'il s'agisse de leur budget^[6] ou des structures de terrain. Nous voyons également le retour des bonnes vieilles pratiques d'intimidation, avec l'annulation hier d'une CLE grâce aux bons soins de la FDSEA 35. Il y a un climat, et il n'est pas bon. Sur cet épisode NNI, nous constatons que l'institution INRAE s'est largement fait instrumentaliser et nous espérons que cela n'augure pas d'une future subordination.

Deuxième point de mon intervention: le budget. Il est, nous allons revenir largement dessus, particulièrement mauvais, avec un solde budgétaire prévisionnel à -38,5 M€, et l'effacement de presque un quart de notre fonds de roulement. Si le déficit vient d'abord d'un non-respect par l'État de ses engagements (Guérini, CAS, PSC...) nous constatons une SCSP sur le P142 tout aussi en berne que l'an dernier, à hauteur 21 M€.

Depuis la fusion Inra-Irstea, l'érosion de cette ligne n'a connu quasiment aucun répit. SUD a fait le calcul. C'est ainsi pas moins de 16,6 M€ qui nous manquent de la part du MAASA si l'on prend le BI 2020 comme référence - et encore sans correction de l'inflation^[7]. Alors certes, le MAASA a ses contraintes et doit faire face à des crises, notamment sanitaires, qui sont aiguës et urgentes. Mais notre établissement a des missions et des besoins, et nous ne sommes pas aidés en étant ainsi traités comme des variables d'ajustement. Que faire alors? Peut-être serait-il plus sage que le P142 soit transféré au plus vite au MESRE, où il aurait plus de chances d'y être défendu ? Pas sûr. Nous y gagnerions au moins une relation plus saine avec le MAASA. Un interlocuteur évidemment essentiel pour nos missions et nos recherches – mais qui cette année nous fait avaler des couleuvres politico-scientifiques et budgétaires.

^[1] <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article4888>

^[1] <https://www.linkedin.com/events/7403491565513625600/>

^[1] Dans la synthèse, p. 3 : « *Il est cependant indispensable de s'orienter au plus vite vers la mise au point de systèmes de protection de référence, associant prophylaxie, anticipation du risque et combinaison de leviers de protection* ». Et dans le rapport lui-même, p. 20 : « *Les experts insistent sur le fait que prophylaxie, surveillance et stratégies combinatoires ne sont pas des options mais bien des conditions indispensables au développement d'une protection alternative aux NNI. Une simple substitution de produits de synthèse par des produits de biocontrôle ne suffira pas.* »

^[1] <https://cgb-france.fr/presse/rapport-sur-les-alternatives-a-lusage-des-neonicotinoides-linrae-confirme-lanalyse-de-la-cgb-qui-appelle-le-gouvernement-a-deposer-immediatement-un-projet-de-l/>

^[1] <https://vimeo.com/1144835926>

^[1] <https://reporterre.net/Faire-bloc-l-appel-des-syndicats-de-l-OFB-l-Anses-et-de-l-Ademe-contre-les-politiques-d>

^[1] 26,9 M€ en 2020 ; 25,4 en 2021 ; 25,7 en 2022-3-4 ; 21,3 en 2025 ; 21 pour 2026

^[4] <https://cgb-france.fr/presse/rapport-sur-les-alternatives-a-lusage-des-neonicotinoides-linrae-confirme-lanalyse-de-la-cgb-qui-appelle-le-gouvernement-a-deposer-immediatement-un-projet-de-l/>

^[5] <https://vimeo.com/1144835926>

^[6] <https://reporterre.net/Faire-bloc-l-appel-des-syndicats-de-l-OFB-l-Anses-et-de-l-Ademe-contre-les-politiques-d>

^[7] 26,9 M€ en 2020 ; 25,4 en 2021 ; 25,7 en 2022-3-4 ; 21,3 en 2025 ; 21 pour 2026